



AVIS PUBLIC

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 8 AOÛT 2022

Prenez note que le conseil municipal de la Ville de Lac-Delage tiendra une séance ordinaire le **LUNDI 8 AOÛT 2022 à 19h30** à la salle du conseil municipal. Le public est invité à participer à la séance du conseil en présentiel. Le port du masque est obligatoire pour la séance.

1. GREFFE

- 1.1 Ouverture de la séance ;
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour ;
- 1.3 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 11 juillet 2022;

2. FINANCE ET ADMINISTRATION

- 2.1 Adoption des comptes à payer et à recevoir
 - 2.1.1 Comptes à payer
 - 2.1.2 Compte à recevoir (taxes)

3. DIRECTION GÉNÉRALE

Aucun point.

4. TRAVAUX PUBLICS

- 4.1 Contrat pour l'entretien d'hiver des chemins appartenant au ministère des Transports;

5. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Aucun point.

6. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Aucun point.

7. SÉCURITÉ ET PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Aucun point.

8. PERMIS ET INSPECTIONS

- 8.1 Demande de dérogation mineure DM-2022-01 concernant le 3 rue du Manoir, Lot 1 240 727;
- 8.2 Demande pour la construction d'une résidence au 178, rue des Crans, assujettie au PIIA en vertu du règlement U-2011-07 ;

9. CORRESPONDANCE

10. VARIA

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE